

PAROISSE SAINTE ANNE EN CAMBRESIS

Site internet :

sainte-anne.cathocambrai.com

Email :

sainte-anne@cathocambrai.com



Maison paroissiale de Clary - 4 tour de l'église - Tél. 03 27 85 14 79.

Permanence "accueil paroissial" : lundi – mardi - jeudi de 10 heures à 11 h 30

Permanence baptême : Le 2e samedi de chaque mois de 10h à 11h30

et le 4ème vendredi de chaque mois de 18h à 19h30

N° 44 - Année 2024

<u>Samedi 26 octobre</u>	18h00	Clary	Messe des familles
30 ^e dimanche du temps ordinaire			
<u>Dimanche 27 octobre</u>	10h30	Villers-Outréaux	Messe des familles
	11h30	Villers Outréaux	Baptême de Ethan & Amaury
<u>Mardi 29 octobre</u>	10h00 à 11h30	Clary	Permanence
<u>Mercredi 30 octobre</u>	9h30	Ligny	Messe
<u>Jeudi 31 octobre</u>	18h00	Élincourt	Messe anticipée de la Toussaint
<u>Vendredi 1^{er} novembre</u>	10h30	Maretz	Messe de la Toussaint
<u>Samedi 2 novembre</u>	10h30	Esnes	Baptême de Célestin
	9h30 à 11h00	Clary	Maison paroissiale Permanence mariage
	18h00	Ligny	Messe pour les fidèles défunts
31 ^e dimanche du temps ordinaire			
<u>Dimanche 3 novembre</u>	10h30	Esnes	Messe

À noter

RECOMMANDATIONS DES DÉFUNTS 2024 : LIGNY : Les feuilles de recommandations ainsi que demandes de messes pour 2025 sont à votre disposition à l'entrée de l'église, sur la table côté droit. Ce document est à remettre au plus tard le 30 octobre à Odile RONNEL 14, rue Gambetta.

Lundi 4 Novembre 18h. Ligny : Célébration avec recommandation des défunts pour les cinq clochers.

Mardis 5 et 19 novembre 9h30 à 19h – Raismes Maison du diocèse : Conduire des funérailles Formation pour les officiants laïcs. Cette formation est réservée exclusivement aux personnes qui ont reçu la mission de conduire des funérailles. Inscription obligatoire – Dépliant à la Maison paroissiale.

Dimanche 23 novembre à Douai à l'institution Saint-Jean : Fêtons les 60 ans du renouveau du diaconat permanent - Le 21 novembre 1964 a été publiée la constitution dogmatique sur l'Église Lumen Gentium qui, dans son n°29, proposait le rétablissement du diaconat permanent. À l'occasion de cet anniversaire, pour mieux faire connaître le diaconat permanent, la mission des diacres, le rôle des épouses, les diacres du diocèse invitent les catholiques du diocèse à se rassembler le samedi 23 novembre pour une journée de fête. Si nous connaissons mal le diaconat, cette journée est pour nous, mais il nous faut aussi inviter très largement autour de nous, cette journée est pour tous, ouverte à tous, et l'entrée est libre.

Plus d'info sur ce lien : <https://www.cathocambrai.com/fetons-ans-renouveau-diaconat-permanent.html>

DENIER DE L'ÉGLISE Chaque croyant est invité à être responsable pour que l'Église puisse assurer sa mission. Votre don régulier, en fonction de vos ressources, est affecté uniquement à l'allocation que reçoit prêtre, à l'aide aux prêtres âgés, aux séminaristes en formation et aux laïcs salariés.

Ayez à cœur que votre Église continue et développe sa mission. Nous comptons sur vous.

Retrouvez les feuilles d'annonces sur le site internet de la paroisse.